

## Nouvelle certification à l'IRTS Poitou-Charentes :

# Certificat National d'Intervention en Autisme CNIA

Mis en œuvre et délivré par Formavision<sup>1\*</sup>

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en place du **Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)** animé par Formavision avec l'appui de l'IRTS Poitou-Charentes et FREGAT (Fédération régionale picto-charentaise du groupement de personnes ressources autisme) à compter d'avril 2024.

### OBJECTIFS ET COMPETENCES DEVELOPPEES :

- Identifier précisément le fonctionnement des personnes TSA et
- Acquérir les compétences permettant de les accompagner à tous les âges de la vie.

### PUBLIC :

- Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au Livre IV du Code de l'action sociale et des familles<sup>2</sup>
- Pairs aidants
- Toute personne qui souhaite intervenir auprès de personnes avec troubles du spectre de l'autisme et titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 8<sup>3</sup>

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Session en présentiel (synchrone)
- Module e-learning (asynchrone)

### PROGRAMMATION

Flashez-moi



### PARCOURS :

Deux parcours<sup>4</sup> sont proposés en fonction de votre niveau de qualification :

- Pour les personnes titulaires des diplômes ou titre professionnels, de niveau 3 et 4 du cadre des certifications professionnelles
  - ↳ Le **CNIA 1<sup>er</sup> degré** (140 heures de cours & 140 heures de stage). Tarif : 2 900€ HT
- Pour les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (niveau supérieur ou égal à Bac+2) du cadre des certifications professionnelles
  - ↳ Le **CNIA 2<sup>ème</sup> degré** (175 heures de cours et 140 heures de stage). Tarif : 3 700€ HT

**LIEU DE FORMATION** : Maison des Associations, 20 rue des Forgerons 17870 Breuil-Magné (près de Rochefort)

**PROCHAINE SESSION** : Avril 2024 – Février 2025

**PREINSCRIPTION** : <https://forms.office.com/r/kCBhMmc6Cp>

**CONTACTS** : Maryse Maligne (IRTS-PC) : 06.11.99.13.36 [maligne.maryse@irts-pc.eu](mailto:maligne.maryse@irts-pc.eu)

Adeline Bigot (Formavision) : 09.53.94.35.52 [contact@forma-vision.com](mailto:contact@forma-vision.com)

<sup>1</sup> **Formavision** est habilité par le GNCRA à délivrer la formation menant au CNIA

Le CNIA est délivré par Formavision au nom de l'Etat - Numéro RS : 5476 - Date d'enregistrement 17/06/2021

<sup>2</sup> Assistants de service social, les assistants maternels et assistants familiaux, les éducateurs familiaux (Villages d'enfants), les aides familiaux, les permanents de lieux de vie, les particuliers accueillant des personnes âgées ou handicapées, les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et les délégués aux prestations familiales

<sup>3</sup> Niveau 3 = CAP, BEP/ Niveau 4= Bac/ Niveau 5 à 8 = Bac+2 à +7

<sup>4</sup> Il n'y a ni dispense ni d'allègement